
ARRÊTÉ
N°A.2024.02.01

**Portant délégation de signature du Président de la communauté d'agglomération
aux agents intercommunaux de Versailles Grand Parc
relative à certains actes financiers et comptables**

LE PRÉSIDENT,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-9, L.5211-10 et L.5211-9-2 ;

Vu la loi n°82.213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu les statuts de Versailles Grand Parc ;

Vu la délibération n°D2022.02.04, du Conseil communautaire du 15 février 2022, portant sur l'actualisation des délégations de compétences au Président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc. Mandature 2020-2026 ;

Vu l'arrêté n°2020-07-1, en date du 8 juillet 2020, portant délégation de signature à Monsieur Manuel PLUVINAGE, Directeur Général des Services de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

Vu l'arrêté n°2020-07-3, en date du 16 juillet 2020, portant délégation de signature à Madame Aude REVILLON d'APREVAL, Directeur de Cabinet de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

Vu l'arrêté n°A.2022-04-01, en date du 4 avril 2022, portant délégation de signature du Président de la communauté d'agglomération aux agents intercommunaux de Versailles Grand Parc relative à certains actes financiers et comptables ;

Pour la bonne marche des services de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et pour permettre une parfaite continuité du service public, il est nécessaire que l'exercice de certaines fonctions et la signature de certains documents financiers et comptables soient assurés par des agents de la communauté d'agglomération.

Ces délégations doivent être matérialisées par un arrêté, notifié aux agents, envoyé en préfecture au service contrôle de légalité et publié pour entrer en vigueur.

ARRÊTE :

Article 1) Abroge l'arrêté n°A.2023.04.01, en date du 11 mai 2023, portant délégation de signature du Président de la communauté d'agglomération aux agents intercommunaux de Versailles Grand Parc relative à certains actes financiers et comptables ;

Article 2) Délégation de signature est donnée à :

- M. Manuel PLUVINAGE, Directeur général des services et, en son absence, à :
- Mme Aude REVILLON d'APREVAL, Directrice de Cabinet
- Mme Marion SOULARD, Directrice générale adjointe

pour :

- toutes pièces comptables et financières, notamment celles relatives à l'engagement, à la liquidation et à l'ordonnancement des dépenses, à la liquidation et au recouvrement des recettes, aux annulations de titres, et aux attestations et certificats administratifs ou de prises en charges financières, quels que soient leurs seuils ;

Article 3) Délégation de signature est donnée aux directeurs et responsables des services de la communauté d'agglomération inscrits dans le tableau d'habilitation ci-joint (annexe 1),

pour :

- les actes d'engagement, de recouvrement des recettes et d'annulation de titre quel que soit le seuil ;

Article 4) Délégation de signature est donnée aux directeurs et responsables des services de la communauté d'agglomération inscrits dans le tableau d'habilitation ci-joint (annexe 2),

pour :

- les actes d'engagement, de dépense de fonctionnement et d'annulation de titre dont le montant est inférieur ou égal à 3000€ et pour l'engagement de la dépense en investissement dont le montant est inférieur ou égal à 8000€ ;

Article 5) Délégation de signature est donnée aux responsables des services et assimilés de la communauté d'agglomération, inscrits dans le tableau d'habilitation ci-joint (annexe 2),

pour :

- les actes d'engagement de la dépense de fonctionnement dont le montant est inférieur ou égal à 2000€ et pour l'engagement de la dépense en investissement dont le montant est inférieur ou égal à 3000€ ;

Article 6) Délégation de signature est donnée à :

- Mme Béatrice DELGADO, Directrice du Cycle de l'eau,
- Mme Amélie GUIGUENO, Directrice de la Gestion des déchets,
- Mme Marion SOULARD, Directrice générale adjointe des services,
- M. Vincent LANGLET, Directeur Ville durable et intelligente – Attractivité,

et, en l'absence de Mme Béatrice DELGADO, à :

- M. Valéry ESTIER, Adjoint à la Direction du Cycle de l'eau,

pour :

- les courriers administratifs courants de la direction ;
- les attestations de raccordement ;
- les ordres de service de travaux ;

Article 7) Délégation de signature est donnée à :

- M. Damien CHEVASSUS AU LOUIS, Directeur Finances,

pour :

- signer le formulaire de mobilisation des emprunts contractualisés dans le cadre d'une décision du Président ;

- signer le formulaire de placement de compte à terme dans le cadre d'une décision du Président ;
- signer le formulaire de restitution anticipée du compte à terme ;
- signer électroniquement les comptes de gestion et les comptes financiers uniques des budgets dans le cadre de la délibération du Conseil communautaire d'approbation des comptes de l'exercice

Article 8) Délégation de signature est donnée à :

- Mme Véronique QUÉRU-FERNANDEZ, Directeur de la commande publique,
- Mme Jessica PLAGA-LEMANSKI, Responsable du Service des Marchés Publics

pour :

- les actes certifiés conformes relatifs à la commande publique ;

Article 9) Délégation de signature est donnée à :

- M. Mathieu RECHER, Délégué à la protection des données,

pour :

- les courriers administratifs sur la protection des données ;

Article 10) Les présentes délégations prendront fin au cas où les délégataires viendraient à cesser leur fonction et dans tous les cas à l'expiration du mandat du Président ;

Article 11) L'arrêté sera notifié aux intéressés et affiché aux lieu et place ordinaires.

Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Préfet des Yvelines,
- Madame la Comptable publique du Service de Gestion Comptable de Versailles.

Fait à Versailles,
Le 19/03/2024 -

Le Président,

François de MAZIÈRES
Maire de Versailles



DIRECTION DES FINANCES

DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE VERSAILLES GRAND PARC

HABILITATIONS DE SIGNATURE

Les membres de la Direction générale sont habilités pour l'ensemble des services,
quel que soit le seuil à engager

Annexe 1 : RECETTES (états de recouvrement)

Code gestionnaire E-SEDIT	SERVICES	DIRECTEURS
A0010	ÉLUS VGP	M. Manuel PLUVINAGE Mme Aude REVILLON D'APREVAL
A0500	COMMUNICATION VGP	Mme Carole BEAUCHET
B1200	DRH SERVICES COMMUNS PRÉVENTION	M. Hervé LARHER Mme Vanessa OUDALI
B1210	PAIE CARRIERE SANTÉ	M. Hervé LARHER Mme Vanessa OUDALI
B1250	EMPLOI ET ACCOMPAGNEMENT DES PARCOURS PROFESSIONNELS (EAPP)	Mme Aïcha CHAJAI Mme Anne-Sophie PERRIN-ROESCH
B1300	DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DU NUMÉRIQUE	M. Laurent GLOCK
B1400	CONTRÔLE DE GESTION	M. Franck REMY
C2000	AFFAIRES GÉNÉRALES	Mme Carole BEAUCHET
C2010	FINANCES	M. Damien CHEVASSUS-AU-LOUIS
C2110	AMÉNAGEMENT ET HABITAT	M. Manuel PLUVINAGE
C213001	DÉPLACEMENTS	M. Manuel PLUVINAGE
C213002	CIRCULATIONS DOUCES	M. Manuel PLUVINAGE
C2200	CULTURE	Mme Christine PALAU

C2260	CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL	Mme Christine PALAU
C2270	TOURISME	Mme Christine PALAU
C2300	GESTION DES DÉCHETS	Mme Amélie GUIGUENO
C2500	CYCLE DE L'EAU	Mme Béatrice DELGADO
C2150	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	M. Vincent LANGLET
C240001	INFRASTRUCTURES ET RESEAUX	M. Vincent LANGLET
C240002	INGENIERIE DE LA DONNEE	M. Vincent LANGLET
C240004	VILLE INTELLIGENTE	M. Vincent LANGLET
C2800	VILLE DURABLE	M. Vincent LANGLET

DIRECTION DES FINANCES
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE VERSAILLES GRAND PARC

HABILITATIONS DE SIGNATURE

Les membres de la Direction générale sont habilités pour l'ensemble des services,
 quel que soit le seuil à engager.

Annexe 2 : DÉPENSES (engagements)

Code gestionnaire	SERVICES	DIRECTEURS	CHEFS DE SERVICE et assimilés
		Fonctionnement <3000 € Investissement < 8000 €	Fonctionnement < 2000 € Investissement < 3000 €
A0010	ÉLUS VGP	M. Manuel PLUVINAGE Mme Aude REVILLON	Mme Émilie BRIAND
A0500	COMMUNICATION	Mme Carole BEAUCHET	M. Philippe LAROCHE
B1200	DRH SERVICES COMMUNS	M. Hervé LARHER Mme Vanessa OUDALI	
	PRÉVENTION	M. Hervé LARHER	Mme Delphine PIOU
B1210	PAIE CARRIÈRE SANTÉ	Mme Vanessa OUDALI	Mme Sophie RANDHAGEN Mme Alexandrine ROYBIN-CHERENSAC
B1250	EMPLOI ET ACCOMPAGNEMENT DES PARCOURS PROFESSIONNELS (EAPP)	M. Hervé LARHER	Mme Aïcha CHAJAI Mme Anne-Sophie PERRIN-ROESCH
B1300	DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DU NUMÉRIQUE	M. Laurent GLOCK	Mme Emmanuelle FERRERE-TISSIER M. Julien MERCEY
C2000	AFFAIRES GÉNÉRALES	Mme Carole BEAUCHET	Mme Béatrice KERNEC

C2010	FINANCES	M. Damien CHEVASSUS-AU-LOUIS	
C2110	AMÉNAGEMENT ET HABITAT	M. Manuel PLUVINAGE	
C2200	CULTURE	Mme Christine PALAU	
C2260	CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL DE VERSAILLES GRAND PARC	Mme Christine PALAU	M. Xavier-Romarc SAUMON Mme Anne-Claire GONTARD
C2270	TOURISME	Mme Christine PALAU	
C2300	GESTION DES DÉCHETS	Mme Amélie GUIGUENO	Mme Virginie GIBOIRE
	Prévention des déchets	Mme Amélie GUIGUENO	Mme Alexandra BERROU
	Secteurs Vallée de la Bièvre et déchèteries	Mme Amélie GUIGUENO	Mme Mélanie ALLEMAND
	Secteurs Plaine et Versailles	Mme Amélie GUIGUENO	Mme Émilie BRACOPS
C2150	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	M. Vincent LANGLET	Mme Hélène LONGUÉPÉE
C240001	INFRASTRUCTURES ET RESEAUX	M. Vincent LANGLET	Mme Julie HODEZ
C240002	INGENIERIE DE LA DONNEE	M. Vincent LANGLET	Mme Julie HODEZ
C240004	VILLE INTELLIGENTE	M. Vincent LANGLET	Mme Julie HODEZ
C2800	VILLE DURABLE	M. Vincent LANGLET	
C2500	CYCLE DE L'EAU	Mme Béatrice DELGADO	M. Valéry ESTIER
D3320	COMMANDE PUBLIQUE	Mme Véronique QUERU-FERNANDEZ	Mme Jessica PLAGA-LEMANSKI
D3200	AFFAIRES JURIDIQUES	Mme Anne LEBRUN	
F5100	BÂTIMENTS	Mme Cécile GAMBELIN Mme Laure ROUX	Mme Mounia ESSEBBAR Mme Anne-Laure DIOP

F5400	CONSTRUCTION	Mme Cécile GAMBELIN Mme Laure ROUX	
F5520	PARC AUTOS	Mme Cécile GAMBELIN	M. Marc DREZET
			M. Thierry GRIMAUD
			M. Fabrice PAUCHET